



ENTRE MER ET MONTAGNES

1^e Rallye Touristique

Basco - Landais

8 Septembre 2018



Moto club BAB et Sud Landes
46 avenue Benjamin Gomez – ZA St Frédéric
64100 Bayonne

Forum : <http://babslmoclub.clicforum.fr/index.php>

Association loi 1901.

Agrément du Ministère de la Jeunesse & des Sports N° 04 S 029 Préfecture des Pyrénées Atlantiques

REGLEMENT

Article 1 :

Le Moto Club BABSL organise un week-end **ouvert à tous** intitulé «Rallye Basco-Landais» comptant comme étape intermédiaire pour le Championnat de France de Tourisme FFM 2018.

Article 2 :

Ce rallye touristique ne pourra en aucun cas être considéré comme une épreuve sportive. Il n'y aura aucune prise en compte du temps réalisé lors de l'épreuve (hors jeux non motorisés).

Article 3 :

Ce rassemblement est ouvert à tous les pilotes (de plus de 18 ans) et passagers de 2 et 3 roues motorisées (de 125 cm³ et plus) immatriculées et assurées, **qu'ils soient licenciés FFM ou non.**

Article 4 :

Pour être classé au championnat de France (adhérent FFM), le participant devra présenter sa licence FFM 2018, ainsi que son carnet de pointage. Seule la participation au Rallye du samedi après-midi comptera pour l'attribution des points de la balade (150). Le pointage s'effectuera à l'arrivée sur le lieu d'hébergement.

Article 5 :

En s'inscrivant, chaque participant devra présenter son permis de conduire et son assurance en cours de validité ainsi que casque et gants conformes au code de la route. Il s'engage également à respecter le code de la route, le règlement de l'organisation et restera responsable de ses actes pendant la balade. Il est fortement conseillé de faire le plein de carburant avant le départ de l'épreuve.

Article 6 :

Le rallye se fera par équipes de 4 personnes (pilotes et passagers). Il est possible de s'inscrire par équipe ou individuellement. Les organisateurs se chargent de la composition des équipes pour les inscriptions individuelles.

Article 7 :

Un road-book et un questionnaire seront remis, par moto, au départ de chaque étape.

Article 8 :

Un jeu surprise sera organisé à l'arrivée de chaque étape.

Article 9 :

Des points seront attribués en fonction des réponses apportées aux questionnaires et des performances réalisées lors des jeux surprises. Ils donneront lieu à un classement.

Article 10 :

Des lots seront attribués en fonction du classement final.

Article 11 :

Un pique-nique sera servi après la première étape.

Article 12 :

Le repas du samedi soir sera pris sur le site d'arrivée du rallye. L'hébergement se fera en mobil-home ou tente. Pour les mobil-homes, les draps seront fournis (pas le linge de toilette).

Article 13 :

En aucun cas les conditions atmosphériques ne pourront être considérées comme motif d'annulation.

Article 14 :

Les inscriptions doivent parvenir au siège du Moto Club BABSL **au plus tard le 17 août**, accompagnées du règlement pour être prises en compte. En retour, une confirmation de l'inscription sera envoyée par mail.

*Moto club BAB et Sud Landes
46 avenue Benjamin Gomez
ZA St Frédéric
64100 Bayonne
Coordonnées GPS : N 43° 29.235' – W 1° 26.994*

Article 15 :

Pour des raisons de logistique, les inscriptions seront prises au fur et à mesure de leur arrivée.

Article 16 :

Tout au long de cette manifestation, les organisateurs se réservent la possibilité de refuser ou d'exclure toutes personnes présentant un comportement suspect ou dangereux.

Article 17 :

Aucun alcool ne sera servi avant l'arrivée du rallye.

Article 18 :

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités dans le cas où un participant décidait de reprendre son véhicule en état d'ébriété.

Article 19 :

Les participants acceptent d'être photographiés ou filmés et d'avoir leurs voix enregistrées dans le cadre du Rallye. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image et celle de leur véhicule et ce sans limite de durée.

Article 20 :

Les réclamations devront être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2018 et du code Sportif FFM 2018.

PROGRAMME

Samedi 8 septembre

10h : Rendez-vous au local du Moto Club - 46 avenue Benjamin Gomez - 64100 Bayonne.

11h : Départ de la 1^{ère} étape. Départ échelonné par équipes après remise des road-books et questionnaires.

13h : Pique-nique et jeu surprise.

14h30 : Départ de la 2^e étape. Départ échelonné par équipes après remise des road-books et questionnaires.

Pour les participants FFM, pointage des carnets à l'arrivée de la 2^e étape.

19h : Apéritif offert par le BABSLS.
Classement et remise des prix.

20h : Repas suivi d'une soirée dansante.

Dimanche 9 Septembre

8h - 9h : Petit déjeuner.

10h : Départ pour le « Mot & Arts » à Hossegor.

Options (voir bulletin d'inscription):

- Repas du samedi soir + soirée dansante
- Hébergement en mobil-home ou tente + petit déjeuner
- Dimanche 10h départ groupé pour le Mot & Arts à HOSSEGOR (facultatif).

PRIX DES PRESTATIONS par personne

> Rallye + Pique-nique du samedi midi	10€
> Rallye + Pique-nique + repas + soirée dansante	30€
> Rallye + Pique-nique + repas + soirée dansante + Tente + petit déjeuner	38€
> Rallye + Pique-nique + repas + soirée dansante + mobil-home + petit déjeuner	40€
> Accompagnement au « Mot & Arts » à HOSSEGOR dimanche matin	Gratuit

Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque du montant correspondant pour être validée.



Pensez à vous munir de

- **Assurance, permis de conduire et plein de carburant**
- **Carte FFM pour les adhérents**
- **Lecteur de carte ou autre équipement pour le road-book.**

1^{er} RALLYE **BASCO-LANDAIS** du 8 Septembre 2018

N° Licence FFM	NOM	PRENOM	Date de naissance	PI LO TE	PA SS AG ER	N° TELEPHONE	ADRESSE MAIL	Pic Nic seul	Restau ration+ soirée	WE complet Mobil Home	WE complet Tente

N° Licence FFM	NOM	PRENOM	Date de naissance	PI LO TE	PA SS AG ER	N° TELEPHONE	ADRESSE MAIL	Pic Nic seul	Restaur ation+ soirée	WE Complet Mobil Home	WE complet Tente

Si membre d'un Moto Club, préciser le nom

Inscriptions et chèques à retourner pour le 17 août 2018 à

Moto Club BAB et Sud Landes - 46 avenue Benjamin Gomez – ZA St Frédéric - 64100 Bayonne

Forum : <http://babslmotoclub.clicforum.fr/index.php>

Association loi 1901. Agrément du Ministère de la Jeunesse & des Sports N° 04 S 029 Préfecture des Pyrénées Atlantiques